

Les taxes locales baissent



Les taxes locales baissent

Samedi matin, à la mairie, après avoir abordé l'installation des antennes sur le clocher de l'église Saint-Martin, les travaux au Centre de secours, le maire Jean-Michel Augré s'est exprimé sur les impôts et la gestion de la municipalité :

"Pour la troisième année consécutive, et sans mettre en difficultés les finances communales, nous avons baissé les taxes locales de sorte à compenser largement le transfert de charges vers la Communauté de communes du Grand Armagnac. La taxe financière, les taxes économiques (foncier non bâti et sur les entreprises) ont fortement diminué et la taxe d'habitation, impactée par la décision de compensation gouvernementale, a également été abaissée pour ceux qui continuent à la payer en intégralité.

Pour la quatrième année consécutive, les dépenses annuelles sont couvertes par les recettes de l'exercice. Cette année encore, les investissements ont permis à la fois de maintenir le patrimoine local (accessibilité des bâtiments publics, équipements scolaires, routes communales...), mais aussi d'investir pour l'avenir, notamment au lac de l'Uby, à Barbotan-les-Thermes, boulevard des Pyrénées... »